

Rapport de développement durable



Bilan
2023 - 2024

Sommaire



- 01** Développer l'économie circulaire : le retraitement des matériaux de chantier sur place
- 02** Réduire les consommations : les bonnes pratiques du Hub Expo & Congrès
- 03** Numérique responsable : 1^{res} actions de sobriété par le service des Archives
- 04** Les métiers de l'artisanat d'art et du luxe : La Fabrique des Métiers d'Art, véritable écosystème pour le secteur
- 05** Préserver la biodiversité : la gestion différenciée des espaces verts
- 06** Encourager la seconde vie des matériaux et des biens de consommation : des solutions pour la gestion des biodéchets
- 07** Encourager le recyclage : le nouveau schéma de collecte
- 08** Encourager un développement plus sobre : la sobriété énergétique au siège de l'Agglo
- 09** Développer les mobilités actives : l'incitation à l'usage du vélo
- 10** Instaurer une tarification et des horaires adaptés : Cocoon, la plateforme dédiée à la mise en relation parents / accueils petite enfance
- 11** Prendre en compte les handicaps : les missions de la Référente Handicap
- 12** Développer des espaces de création et d'innovation : travail de mémoire et démarche participative lors de la rénovation urbaine à Louviers
- 13** Redonner confiance aux habitants dans leur capacité d'agir : la résidence d'architecture au Manoir-sur-Seine sur le site de l'ancien Mutant
- 14** Lutter contre toutes les formes d'exclusion par l'accès à la santé : la médiation auprès des familles des gens du voyage
- 15** Les instances porteuses du développement durable



Edito

Dans un contexte toujours plus tendu et complexe (épisodes climatiques plus intenses, augmentation du coût de l'énergie, diminution des ressources, chute de la biodiversité...), les collectivités doivent se réinventer.

Le rapport de Développement Durable se veut une synthèse des actions menées dans les 60 communes de l'Agglo Seine-Eure, qui répondent aux objectifs de développement durable, institués lors de la COP 21 en 2015, mais également aux objectifs du Projet de Territoire 2020-2026, véritable projet politique de l'intercommunalité.

Pour rappel, le développement durable est un développement qui permet à tous de vivre (air, eau, sols), dans la paix, en bonne santé, dans un cadre juste et qualifiant, socles nécessaires à une économie et des services profitant à tous. Cette approche, écologiquement et socialement responsable, transparait sur tous les champs de compétence de l'Agglo.

Ce rapport vous permettra d'en savoir plus sur les efforts menés en 2023 et 2024 par les équipes intercommunales, au travers de 15 actions. Ces actions et projets visent à transformer le territoire durablement, pour qu'il fasse encore bon vivre dans un environnement naturel et urbain de qualité, que chacun soit traité avec équité et bienveillance, tout en maintenant un dynamisme économique qui soit le plus robuste possible.

→ LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU



Vous retrouvez ces 17 pictogrammes au fil de ce rapport. En effet, l'objectif de ce document est de mettre en évidence la cohérence des actions menées dans le cadre du projet de territoire avec les objectifs de développement durable de l'ONU.



Service : Voirie

Développer l'économie circulaire : le retraitement des matériaux de chantier sur place

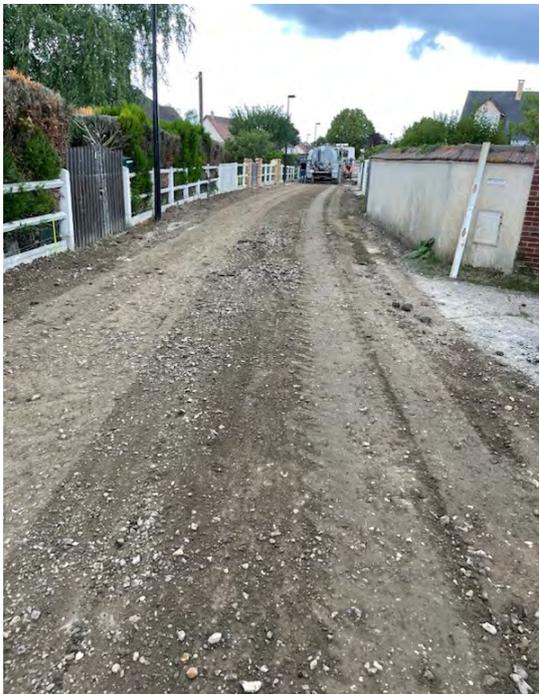
Deux chantiers de voirie ont bénéficié en 2024 d'une solution technique permettant le recyclage des matériaux en place :

- Criquebeuf-sur-Seine - Chemin du Val-Richard : **Non rejet de 55 T de CO² soit environ 27 500 km en voiture** / Economie de 76 500 €
- St-Aubin-sur-Gaillon - Rue des Graviers : **Non rejet de 20 T de CO² soit environ 10 000 km en voiture** / Economie de 33 000 €

La solution de base, qui est celle-ci :

- Démolition des revêtements de voirie
- Evacuation des matériaux pollués aux hydrocarbure aromatique polycyclique (HAP)
- Réfection de la structure neuve
- Pose de bordures traditionnelles, grave bitume et enrobés

... a été remplacée par une **solution optimisée EIFFAGE avec recyclage des matériaux en place** (procédé RECYCLEAN) où les bordures ont été coulées en place ainsi que les enrobés.



Service : SPL Seine-Eure Evènements

Réduire les consommations : les bonnes pratiques du Hub Expo & Congrès



90 % des prestataires du Hub Expo & Congrès sont locaux ou à 30 km alentours (sécurité, nettoyage, électricité, locations de matériel...).

La SPL a acheté du mobilier en 2024 (200 chaises pliantes) pour éviter d'en louer et a passé un contrat de location avec l'horticulteur Lemire pour louer 10 plantes pendant 10 mois. 2 actions qui évitent les va-et-vient de camions (**économies de déplacements**).

Elle met en avant les services de traiteurs locaux (Collet, Erisay, Liaison Bio), applique une politique de gestion des déchets responsable (mise à disposition de poubelles pour tous les flux, à chaque manifestation).

La SPL n'utilise plus de moquettes depuis 2022 sauf pour le Salon Souffle où les moquettes et cotons grattés ont été redonnés à une association locale (**économies de matériaux**).

Le Hub Expo & Congrès est facilement accessible via les transports en commun (certaines sociétés mettent même en place des bus pour leurs employés) : le site communique sur les horaires de train, bus, hôtels à proximité. Toutefois, il manque encore les bornes de recharge pour voitures électriques.



Ces actions répondent aux **objectifs du PCAET 2030** (organiser des éco-événements).



Service : Archives

Numérique responsable : 1^{res} actions de sobriété par le service des Archives

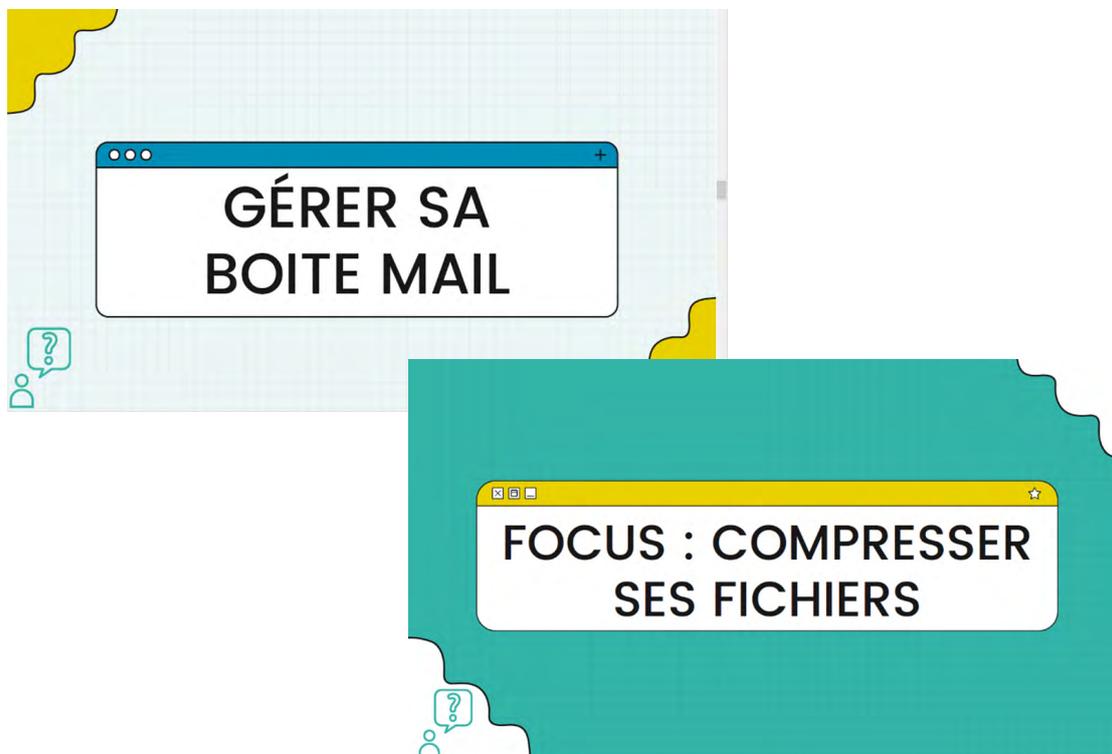
Les Archives ont mené une démarche de sensibilisation auprès de certains services pour **réorganiser leurs dossiers informatiques**.

Exemple du travail mené avec la direction des Mobilités en 2023 qui a permis de :

- supprimer un très grand nombre de doublons (- 25 %)
- réduire le nombre de fichiers de 30 % (121 000 à 85 000)
- réduire le volume de fichiers sur le serveur de 34 % : 321 à 215 Go
- retirer 208 Go de la base active du serveur pour être mis sur le serveur d'archivage.

L'outil d'audit Archifiltre permet dorénavant de calculer l'équivalent CO² des données conservées sur un serveur.

Exemple : la consommation annuelle d'énergie engendrée par les données stockées sur les serveurs par la direction de l'Aménagement est équivalente à 8,3 kg de CO², soit 2 allers/retours en TGV Paris-Marseille ou l'intégrale de Friends en streaming !



Services : Développement Economique + Communication + SPL Seine-Eure Evènements

Les métiers de l'artisanat d'art et du luxe : La Fabrique des Métiers d'Art, véritable écosystème pour le secteur

La **Fabrique des Métiers d'Art** lancée en 2023, est le nom de l'écosystème dédié aux métiers d'art et du luxe sur le territoire Seine-Eure, à travers :

- Une **offre d'accueil clé en main** : avec les Ateliers Saint-Cyr au Vaudreuil, pépinière dédiée à l'accueil des jeunes pousses et des talents confirmés, mais aussi un service d'aide aux artisans pour trouver des locaux ou l'aide à la gestion d'entreprise.
- Des **lieux d'exposition et de vente** avec le Carré Saint-Cyr et le Square Saint-Cyr au Vaudreuil.
- Un engagement fort auprès de la **formation** des artisans avec :
 - le financement de l'atelier de recherche innovation Collège M2 alliant intelligence numérique, métiers d'art et design,
 - le partenariat avec la chambre des Métiers sur la formation « design et métiers d'art »,
 - le travail de l'équipe Emploi Formation pour faire découvrir les métiers d'art.
- **La sensibilisation du jeune public aux métiers de la main avec** :
 - le financement de l'association L'outil en main, pour les 9-15 ans,
 - le programme Manufacto qui permet chaque année à 2 classes de collège de suivre le travail d'artisans d'une entreprise (Hermès en 2023).
 - La présence **d'écoles d'excellence** (orfèvrerie-bijouterie, mode).
 - La **labellisation** Villes et Métiers d'art de du territoire Seine-Eure,
 - Des **événements et rencontres** ouverts aux professionnels comme au grand public comme Festiv'Art tous les 2 ans (3 500 à 4 000 visiteurs), le salon Souffle en 2024.



Services : Rivières et milieux naturels + voirie

Préserver la biodiversité : la gestion différenciée des espaces verts



La gestion différenciée est une façon de gérer les espaces verts qui consiste à appliquer à chaque élément du patrimoine végétal un traitement spécifique, avec des niveaux de prestation variables selon la catégorie dont il relève (parc, jardin, prairie...), sa fonction culturelle, sociale et biologique, son rôle dans le tissu urbain et la relation qu'on souhaite créer avec le végétal.

Elle a été mise en place en mars 2024 sur tous les espaces verts gérés par l'Agglo (régie et déchèteries, zones d'activités, centres d'exploitation, centre de loisirs, aires des gens du voyage). Concrètement, il s'agit d'instaurer une **tonte moins fréquente, une fauche annuelle sélective et une taille moins fréquente des haies**. Cela participe à :

- réduire les émissions de CO², le bruit des tondeuses et les coûts d'entretien.
- favoriser la floraison des plantes, stimulant la biodiversité en attirant pollinisateurs et oiseaux.

Elle a été accompagnée d'un **remplacement des plantes annuelles par des vivaces**, qui réduit le besoin de désherbage, d'entretien régulier et d'arrosage.

L'éco-pâturage est pratiqué lorsque c'est possible, ce qui limite l'utilisation d'outils thermiques. Plusieurs **conventions de délégation de maîtrise d'œuvre des communes vers l'Agglo** ont d'ores et déjà été signées, pour réaliser un **plan de gestion** (préconisations d'actions à réaliser par la commune). Sont accompagnées Val-de-Reuil, Alizay, Le Vaudreuil, Pîtres et Pont-de-l'Arche depuis 2023, et Terres de Bord, Le Manoir, Léry et Saint-Pierre-du-Vauvray depuis 2024.



Service : Propreté & déchets

Encourager la seconde vie des matériaux et des biens de consommation : des solutions pour la gestion des biodéchets

10 composteurs partagés (composteurs jardinières fabriqués en Picardie) ont été **installés** dans les communes de Léry (5), Herqueville et Amfreville sur Iton → L'objectif est d'atteindre 150 composteurs partagés sur le territoire avec un déploiement d'environ 30 aires de compostage par an.

Très bien utilisés par les habitants, les composteurs se remplissent même trop : ils ont dû être renforcés par des composteurs classiques fabriqués sur mesure par Coursus.

A Val-de-Reuil, un partenariat a été passé avec l'association ODS d'insertion qui entretient les composteurs partagés (visite 1 fois / semaine).

La mise en place de composteurs partagés fait partie d'un plan de gestion global des biodéchets qui comprend également les actions suivantes :

- **Aider les habitants à s'équiper de composteurs individuels** par le renforcement de la subvention à l'achat d'un montant maximum de 150 € au lieu de 70 € : 300 demandes en 2023 et 500 sur le seul 1er semestre 2024
- **Encourager le compostage des déchets des cantines scolaires** par la mise en place de composteurs ou lombricomposteurs
- Poursuivre l'opération « Adopte une poule »

Cette politique permettra à terme de **réduire le volume d'ordures ménagères collectées** de 1,2 T / an / composteur x 150 et 3 T économisées / an pour les cantines scolaires.

Un composteur partagé pour trier vos déchets de cuisine et de table
Comment fonctionne-t-il ?

1 Déversez vos biodéchets dans la trappe n°1

2 Prenez de la matière sèche (trappe n°2) et recouvrez vos biodéchets

3 Effectuez une rotation du volant afin d'aérer le compost

Autorisés

- Épluchures de fruits et légumes
- Dattes de repas
- Fruits et légumes abîmés
- Ouilles d'œufs écorées
- Thé (sac et sachet)
- Mars de café
- Fleurs fanées
- Tubes soude-tout et papier toilette
- Carton brun en morceau
- Boîtes à œufs en carton sans étiquette
- Mouchoirs et essuie-tout en papier
- Sacs en kraft

Interdits

- Viandes et os
- Pain
- Poissons et arêtes
- Croûtes et crustacés
- Produits laitiers
- Huiles
- Dosettes de café
- Litières
- Sacs compostables
- Tontes et tailles de jardin
- Cousses et Espettes compostables
- Journaux et papiers

Plus de détails sur l'utilisation du composteur : Scannez-moi !

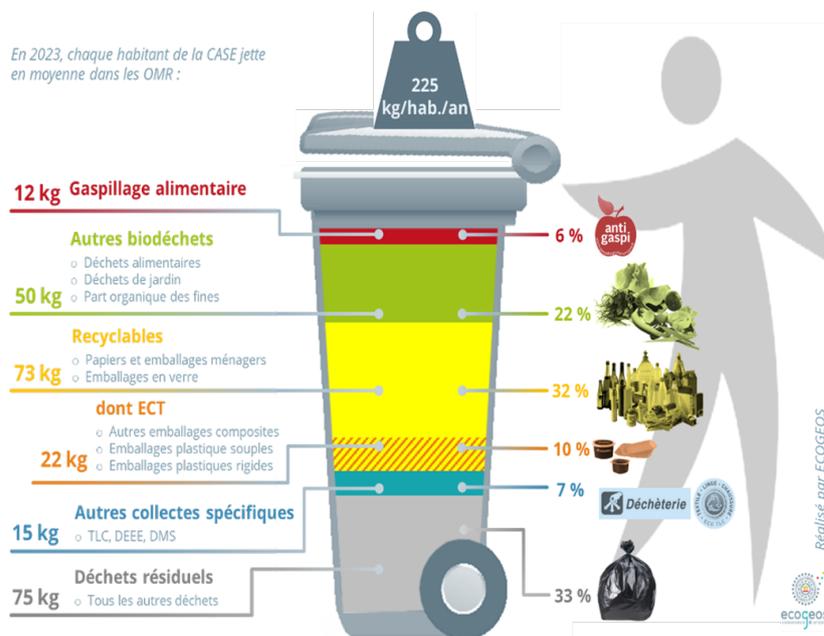


Service : Propreté & déchets

Encourager le recyclage : le nouveau schéma de collecte

Le **nouveau schéma de collecte** a été mis en place à partir du 1^{er} janvier 2024. Il prévoit :

- La **réduction de la fréquence de collecte** des ordures ménagères à 1 passage par quinzaine dans l'habitat individuel,
- La **modification du mode de collecte du tri dans les immeubles**, avec la mise en place de conteneurs d'apport volontaire,
- Le papier est collecté en mélange avec les emballages recyclables,
- La mise en place de **5 camions-bennes électriques** et la transformation de la carburation des autres camions-bennes à l'Oléo100 (résidus de colza normand) réduisant ainsi de 60 % les émissions de gaz à effet de serre.



Cette action permet de répondre aux objectifs du **PCAET 2030** (optimisation et réduction des émissions de CO² de la collecte des déchets), mais également de :

- Baisser les quantités d'ordures ménagères résiduelles
- Augmenter les performances de tri
- Améliorer la qualité du tri
- Décarboner le service de collecte
- Améliorer le service rendu à l'utilisateur

Service : Bâtiments & énergie

Encourager un développement plus sobre : la sobriété énergétique au siège de l'Agglo

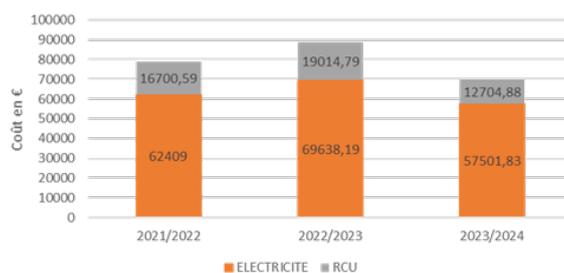


Avec le contexte d'envolée des prix de l'énergie, **un plan de sobriété a été mis en place dès fin 2022** sur le **patrimoine de la collectivité**, à commencer par le **bâtiment du siège de l'Agglo, place Thorel à Louviers**.

Pour « seulement » 6 000 € investis sur ce bâtiment en 2022/2023 et le **recrutement d'un économe** de flux en 2022 (poste financé à 50 %), l'Agglo a pu éviter 83 298 € de frais sur 2 saisons de chauffe.

Elle a également pu réaliser d'autres économies financières (95 000 € en 2023) et mobiliser des aides (58 385 € de CEE en 2023).

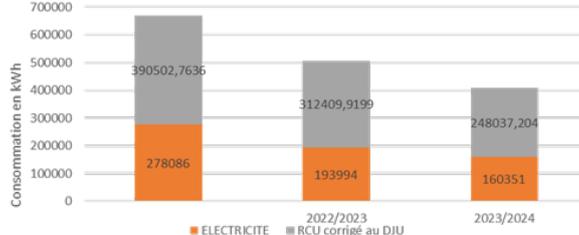
Evolution des coûts de Thorel sur les 3 dernières saisons de chauffe



Les actions pour **réduire les consommations d'électricité** de - 40 % entre avril 2021 et avril 2024 ont été les suivantes :

- Régulation du chauffage et de la ventilation,
- Réglage de l'éclairage,
- Coupure de la climatisation/chauffage de la salle du conseil.

Evolution de la consommation de Thorel sur les 3 dernières saisons de chauffe



Service : Mobilités

Développer les mobilités actives : l'incitation à l'usage du vélo

Le **Plan Vélo** a été lancé en 2023 (25 millions d'€ d'investissements).

Il doit permettre le **développement d'aménagements cyclables structurants** (70 km de pistes sur 10 ans entre 2023 et 2033). Plusieurs projets ont déjà vu le jour ans le cadre de ce plan vélo :

- **5 km de pistes cyclables** aménagées en 2023-2024 (à Poses et Porte-de-Seine, près du bassin d'aviron, à Courcelles sur Seine, à Val-de-Reuil, à La Saussaye).
- **120 vélos libre-service** (VLS) installés depuis 2022 dans 31 stations à Louviers, Val-de-Reuil, Gaillon, St-Aubin-sur-Gaillon, Pinterville, Poses, Igoville et Pont-de-l'Arche
- Des **racks à vélos installés à l'arrière des bus** de la ligne C1, principale ligne régulière du territoire.

L'année 2024 a également vu le développement de la pratique du vélo avec le retour du S'Cool bus® dans 7 communes (Val-de-Reuil, Le Vaudreuil, Pont-de-l'Arche, Le Manoir sur Seine, Heudebouville, Terres de Bord, Criquebeuf-sur-Seine,).

Pour **sensibiliser le public et les entreprises à l'usage du vélo**, une convention avec les Guidons déboussolés a permis de mener plusieurs ateliers théoriques et pratiques auprès des scolaires, des centres de loisirs et des salariés du territoire.

En avril 2025, la **Maison du vélo** ouvrira ses portes. Issu de l'acquisition et de la requalification de la friche de l'îlot Thorel, ce bâtiment réhabilité propose la location longue durée de vélos (électriques, triporteurs, inclusifs), l'auto-réparation, des ateliers de remise en selle, des conseils et manifestations incitant à la pratique du vélo en toute sécurité et pour tous les déplacements. Enfin, l'Agglo a obtenu le Label national « Territoires Cyclables » en 2024.

À partir du 1^{er} juin,
20 nouvelles stations
de vélos libre-service

Alizay • Courcelles-sur-Seine • Gaillon • Igoville •
Incarville • Le Vaudreuil • Louviers • Pont-de-l'Arche •
Pinterville • Poses • St-Aubin-sur-Gaillon • Le Val d'Hazey • Val-de-Reuil

Téléchargez l'application
semo vélo - libre service

Disponible sur App Store et Play Store

semo

Ces actions participent à l'atteinte progressive des objectifs du **PCAET 2030** (mise à disposition de 400 vélos en libre-service & réalisation de 80 km d'aménagements cyclables).

Service : Enfance et éducation



Instaurer une tarification et des horaires adaptés : Cocoon, la plateforme dédiée à la mise en relation parents / accueils petite enfance

La plateforme gratuite Cocoon existe depuis 2021 : la version 2 est sortie en janvier 2024. Elle permet de mieux accompagner :

- **les familles** dans leur recherche de mode d'accueil pour leurs enfants.
- **la professionnalisation des assistantes maternelles** (comme on fait un contrat...) et de valoriser leur métier (mieux expliquer leur travail). **Un service unique en France !**

Aujourd'hui, 75 % des demandes des parents portent sur de l'accueil collectif contre 25 % pour un mode de garde chez une assistante maternelle, alors que l'offre sur le territoire est d'environ 30 % (521 places en crèche contre environ 1 500 places chez les 485 assistantes maternelles en 2024). Pour autant, en 2023, aucune famille n'est restée sans solution.

On constate une chute du nombre d'assistantes maternelles de - 23 % en 6 ans : c'est une problématique nationale, liée à la difficulté des conditions d'exercice du métier, un accès à la formation complexe... Sur le territoire, ce contexte implique une **baisse du nombre de places individuelles**.

Toutefois, celle-ci est compensée par l'augmentation des places en collectif (Pont-de-l'Arche et Louviers / Maisons des Assistantes Maternelles de Poses, micro-crèche des Trois-Lacs) et par la baisse des naissances (- 16 % en 6 ans).

Service : Enfance et éducation

Prendre en compte les handicaps : les missions de la Référente Handicap



Arrivée en janvier 2024, elle **accueille les familles et les soutient dans l'inclusion de leur enfant en milieu ordinaire, et accompagne tous les agents de la direction** enfance-éducation (animateurs, responsables de structures loisirs, petite enfance). Elle les aide à repérer les situations de handicap, et à **adapter l'accompagnement à apporter à l'enfant** :

- Adaptation des activités et de l'espace de l'accueil de loisirs,
- Gérer au mieux les troubles du comportement,
- Modification des horaires d'accueil si besoin,
- Respect des besoins spécifiques concernant les repas,
- Recrutement d'animateurs supplémentaires si besoin,
- Proposer des stimulations adaptées à l'âge et aux besoins de l'enfant (surtout concernant la petite enfance).

Elle les **aide également à se former à la gestion des difficultés** entraînées par les différentes troubles, et à **choisir les bons équipements** adaptés au type de handicap. Elle peut également accompagner les parents vers les professionnels de santé.



Services : Archives + Renouveau Urbain

Développer des espaces de création et d'innovation : travail de mémoire et démarche participative lors de la rénovation urbaine à Louviers



Des actions de **collecte de mémoire** ont été mises en œuvre en 2023, en préalable aux opérations de rénovation urbaine à Louviers (dont la démolition de 2 immeubles à l'entrée du quartier des Acacias, de la crèche et du centre social, et la reconstruction de l'école).

Ce travail a été mené à travers la photographie, la vidéo (recueil de la parole des élus et des habitants), les archives et l'imaginaire.

Des animations artistiques ont été organisées avec les enfants et les familles avec l'association La Cabane :

- Mise en couleur et découpage visant à proposer une **nouvelle vision de ce que pourrait être le quartier**,
- Grandes fresques avec l'école maternelle « Souris verte » durant 2 mois auprès de 120 enfants, mobilisant les 8 enseignants et 10 ATSEM pour réinventer leur école → 500 spectateurs et familles touchées.
- Ateliers avec 120 enfants et 20 enseignants de l'école primaire des Acacias pour créer une fresque reliant les 2 écoles.
- Ateliers et graffiti autour du quartier / fresque autour du centre social.



Service : Projets Urbains

Redonner confiance aux habitants dans leur capacité d'agir : la résidence d'architecture au Manoir-sur-Seine sur le site de l'ancien Mutant



2 architectes ont travaillé avec les habitants pendant 6 semaines sur ce site propriété de l'Agglo.

L'objectif : **permettre aux populations de se projeter et d'initier une démarche de transformation du quartier concerné.**

Située en plein cœur d'un lotissement, l'enseigne de hard discount Mutant et les cases commerciales attenantes doivent être démolies. Le site du Mutant, fermé depuis plusieurs années, est occupé par la ressourcerie « L'ABRI ».

Cette résidence a été l'occasion **d'engager des échanges répétés, de partager et de transformer réciproquement les points de vue** : exposition, rencontres, questionnaires, ateliers avec les enfants de l'école et avec les habitants/élus, maquettes, photos...

Ce travail a finalement permis d'opter pour le scénario d'une requalification du bâtiment plutôt que d'une démolition.

L'Agglo Seine-Eure a financé l'action auprès de la Maison de l'Architecture de Normandie (10 000 €) et l'hébergement des architectes.



Service : Cohésions Territoriales

Lutter contre toutes les formes d'exclusion par l'accès à la santé : la médiation auprès des familles des gens du voyage



Le **centre social des gens du voyage** propose aux familles itinérantes stationnant sur les aires d'accueil de notre territoire un **soutien et un accompagnement social global**.

2024 a été marquée par l'arrivée de la médiatrice santé, dont les missions visent à favoriser l'accès aux soins, à la mise en place d'actions de prévention, et à contribuer à la prise en compte de la population des gens du voyage dans les différentes politiques publiques et actions menées sur le territoire.

Sur 10 mois, **78 familles** ont pu bénéficier d'un accompagnement personnalisé.



Zoom sur les instances porteuses du développement durable



Au-delà des instances officielles de décision de la collectivité (bureau et conseil communautaire), de nouveaux groupes de travail ont été mis en place ou relancés, pour renforcer le lien entre élus, agents et acteurs du territoire :

- La Commission d'élus des Transitions Durable,
- Le Groupe d'agents « On tente autre chose »,
- Le Conseil de Développement Durable (C2D) qui réunit des citoyens du territoire, acteurs associatifs, culturels, économiques...

Ces instances doivent permettre d'**enrichir les débats**, d'**alerter** et de **sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire sur les nouveaux choix à faire** et sur les modalités d'une nécessaire transformation en profondeur.



**Vous avez des idées pour le territoire ?
Vous souhaitez vous investir pour le rendre plus durable et désirable ?
N'hésitez pas à rejoindre le Conseil de Développement :**



Hôtel d'Agglomération

1, place Ernest Thorel
27400 Louviers

02 32 50 85 50
agglo-seine-eure.fr

